



► IMPLANter UN ÎLOT ARBUSTIF



Objectifs

- favoriser les éléments naturels fixes de l'habitat ;
- offrir une zone refuge pour les espèces gibier (Perdrix grise, Faisan de Colchide, ...) et favoriser d'autres espèces, pour lesquelles la présence de perchoirs ou de zones d'abris s'avère nécessaire (Bruant proyer et Bergeronnette printanière notamment) ;
- contribuer à l'amélioration paysagère de la plaine.

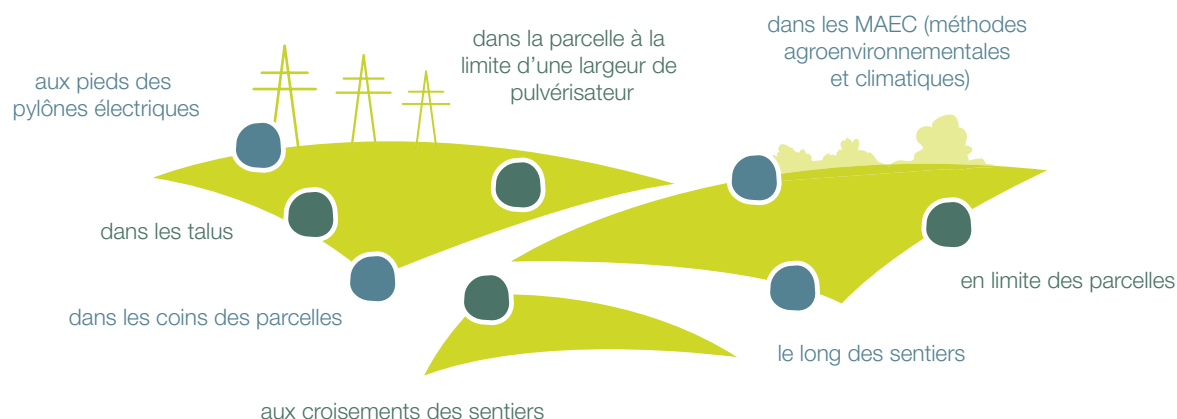
Description

- 5 à 6 essences indigènes choisies en fonction de leur intérêt spécifique (attractivité pour les insectes butineurs, production de baies, résistance à la taille, persistant). Ex. : aubépine, viorne obier, troène commun, genêt à balais, cornouiller sanguin, églantier, prunellier, etc. ;
- faible surface occupée (2 à 5 m²) pour un compromis entre bénéfice environnemental et limitation des désagréments causés lors des pratiques culturales ;
- installation à une distance de +/-150 m d'autres arbres isolés, arbustes ou haies pour créer un relais écologique qui permettra à différentes espèces de poursuivre leurs déplacements.

Idées de localisation

Installé de manière isolée, l'îlot arbustif attirera sans conteste passereaux, perdrix, lièvres. Afin de ne pas déranger les agriculteurs dans leur pratique, il est important de considérer attentivement l'emplacement qui sera dédié à cet aménagement.

Entre deux parcelles, dans les coins de celles-ci ou en bordure de chemin, les îlots ne seront que peu contraignants (un simple écart de tracteur) permettant leur conservation. Les pieds de pylônes ou de poteaux électriques sont également des endroits propices à ce type d'aménagements. Les arbustes peuvent également être installés au sein même des parcelles pour autant que le travail du sol ne soit pas handicapé, par exemple autour d'une borne qu'il faut déjà éviter ou dans les coins de clôtures des prairies.



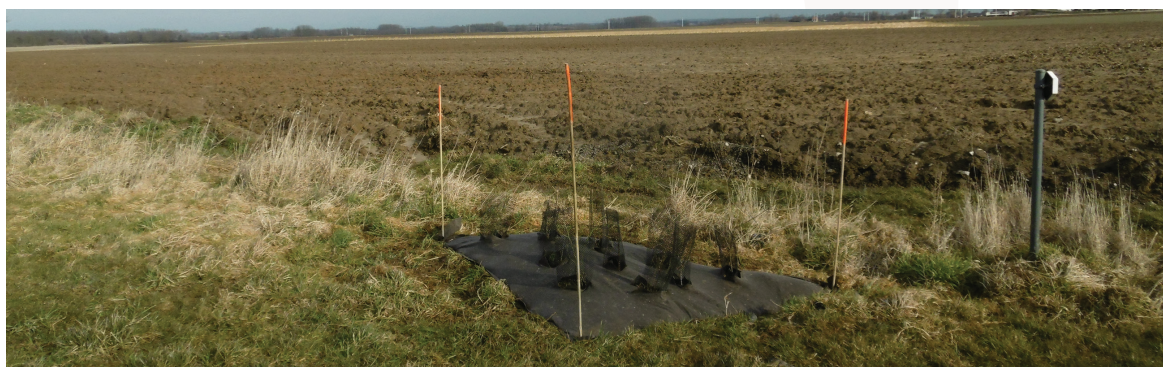
Aspects techniques de la plantation

Préparation du sol : ameublir sur une profondeur d'un fer de bêche avec un outil à dent

Préparation des plants : tailler les racines trop longues ou blessées et tailler la partie aérienne raccourcie d'un tiers afin d'éviter l'évapotranspiration

Période de plantation : novembre à mars, en dehors des périodes de gel ou de grand vent sec

Paillage des buissons : pour garantir une bonne reprise des plants et éviter le développement de la végétation spontanée qui ralentit la reprise, à base de toile de jute biodégradable, paillettes de chanvre, broyat de branches ou paille de céréales (les 3 dernières options nécessitent une couche de 15 cm au min.)



Entretien

L'entretien des buissons doit se faire de manière à obtenir des plants buissonnants fortement développés à la base et de faible hauteur (1,5 m maximum). Ceci afin de servir de refuge et n'entravant que très peu le travail agricole. Le buisson bas évite également de servir de perchoir à certains rapaces ou corvidés. Suivant les essences choisies, la croissance variera fortement entraînant une intervention annuelle ou pluriannuelle.

L'entretien consistera en un recépage partiel (50% de la surface du buisson) tous les 2 ans (coupe à 10 cm du sol). Entretien à prévoir en hiver (janvier à mars), en dehors des périodes de nidification.

Informations complémentaires

- compatible au sein d'une MAEC, privilégier l'implantation au sein du couvert enherbé (tournière, mélange dactyle/fétuque) pour minimiser les contraintes (demander l'accord du conseiller au préalable);
- sans risque au niveau contrôle et sans impact au niveau de la surface déclarée par l'agriculteur à la PAC. Le buisson n'est pas soumis à un régime de protection et ne pose pas problème en cas d'échange ou de vente de la parcelle ;
- le chasseur peut souvent prendre en charge la plantation et/ou l'entretien ;
- le rajout d'un agrainoir permet d'offrir le refuge et le couvert au même emplacement : gage d'une meilleure fixation du gibier au printemps sur le territoire. Cela diminue également les déplacements des individus diminuant de facto la prédation à leur égard.

ETUDE ET GESTION DE LA FAUNE ET DES HABITATS

Faune et Biotopes vous accompagne dans vos projets liés à l'aménagement des plaines agricoles et l'intégration des différents acteurs qui s'y côtoient (agriculteurs, propriétaires, chasseurs, naturalistes, communes, etc.). Nous mettons en valeur les intérêts communs des différents acteurs du milieu rural au bénéfice de la faune sauvage et de ses habitats.

Pour recevoir nos fiches techniques et pour toute information : info@faune-biotopes.be - www.faune-biotopes.be